

Médiateur des Nations Unies pour la communauté de l'Afrique de l'Est de 1977 à 1984, il réussit à régler le différend qui opposait le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie. Ce succès lui valut l'estime générale des parties en cause.

Les exceptionnelles capacités de Victor Umbricht comme médiateur et intermédiaire international ont d'ailleurs bénéficié au Mouvement de la Croix-Rouge et à son objectif spécifique d'aide et de protection des victimes de guerres, et donc aux milliers d'hommes et de femmes pour lesquels il est inlassablement intervenu dans le monde entier.

En rendant hommage à la mémoire de Victor H. Umbricht, le Président du CICR, M. Cornelio Sommaruga, a déclaré: «Victor Umbricht s'est consacré à la cause de la Croix-Rouge avec un optimisme inébranlable, une énergie inflexible et un dévouement inlassable... Véritable citoyen du monde, Victor Umbricht ne se contentait pas d'être un simple membre. Il s'identifiait totalement aux objectifs du CICR et voulait donc aussi que notre institution fût fidèle à ses propres principes de compétence absolue, de non-formalisme, de modestie discrète et de tolérance sans paternalisme... Ses objectifs et ses souhaits demeurent les nôtres. Nous lui sommes profondément redevables de nous avoir servi d'exemple,... et nous nous sommes imprégnés de son modèle».

Décès du professeur D. Frei membre du CICR

Le 1^{er} août 1988 est subitement décédé le professeur Daniel Frei, membre du Comité international de la Croix-Rouge depuis le 1^{er} mars 1986.

Né le 24 octobre 1940 à Saint-Gall, Daniel Frei a reçu son doctorat en histoire à l'Université de Zurich à l'âge de 24 ans. Il a poursuivi ses études à la «London School of Economics and Political Science», puis à l'Université de Michigan et a obtenu, en 1967, un diplôme à l'Institut universitaire de hautes études internationales à Genève.

Dès 1968, il était *privat-docent*, puis dès 1971, professeur ordinaire de sciences politiques à l'Université de Zurich. Il y dirigeait également l'Institut suisse de recherches internationales.

Daniel Frei est l'auteur de nombreuses publications touchant aux questions des rapports est-ouest, du désarmement, de la neutralité et de la coopération internationale. Il était membre du Club de Rome et consultant auprès de l'UNITAR (Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche) et de l'UNIDIR (Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement).

Depuis le début de son mandat comme membre du Comité international de la Croix-Rouge, il a mis son immense savoir au service du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et il n'a cessé de se donner avec conviction à notre cause.

Il a fait partie de plusieurs commissions du CICR, dont celles de doctrine et de politique générale et des relations avec les autres composantes du Mouvement; il a participé également aux Groupes de travail «Avenir», des Relations publiques et du Fonds Clara-Benedict. Il a également été membre de la Commission de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et la paix ainsi que du Groupe d'experts sur les droits de l'homme, désigné par ladite Commission. M. Frei devait devenir membre de l'Assemblée générale de l'Institut Henry-Dunant. Il a aussi fait partie de la délégation du CICR à la XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge en 1986. M. Frei a effectué plusieurs missions pour le CICR, dans les pays suivants: Turquie, Jordanie, Roumanie, Pologne, Guyane française, Brésil, USA, Bulgarie, Italie et Israël.

Le Comité profondément reconnaissant pour son engagement est bouleversé par ce départ prématuré.
